



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

prescrivant une enquête publique portant sur la demande de Déclaration d'Intérêt Général des travaux de gestion régulière des ripisylves, des atterrissements et de la protection de berges en génie végétal portée par le Syndicat du bassin de la Berre et du Rieu.

Par arrêté préfectoral n° 2018-0022 du préfet de l'Aude, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 39 jours, est prescrite du 16 juillet 2018 au 23 août 2018 inclus sur les communes des bassins versants de la Berre et du Rieu, soit : Albas, Cascastel des Corbières, Durban-Corbières, Embres et Castelmaure, Fontjoucouse, Fraissé des Corbières, Peyriac de mer, Port la Nouvelle, Portel des Corbières, Quintillan, Roquefort des Corbières, Saint jean de Barrou, Sigean, Villeneuve des Corbières, Villesèque des Corbières.

La commune de Villesèque des Corbières est désignée siège de l'enquête.

Caractéristiques principales du projet :

Il s'agit d'une opération portant sur les travaux d'entretien et de restauration de la ripisylve, de berges par génie végétal et gestion des atterrissements.

Elle est concernée par les rubriques de la nomenclature de l'article R.214-1 du code de l'environnement : **3.1.5.0 et 3.2.1.0 – Déclaration**.

Le projet ne relève pas d'une étude d'impact.

A l'issue de la procédure, la décision susceptible d'intervenir est une déclaration d'intérêt général au titre des dispositions du code de l'environnement assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Antoine ANDRE, sous-préfet retraité, en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, ainsi que les registres d'enquêtes, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mis à disposition du public en mairies de :

- **Villesèque des Corbières** (Siège de l'enquête) - Mairie - 75 Grand Rue – (11170)
 - Le lundi, mardi et jeudi de 10h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
 - Le vendredi de 10h30 – 12h00

- **Durban Corbières** – Mairie - 12 Rue de la Mairie – (11360)
 - Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
 - Le mercredi de 09h00 à 12h00
- **Portel des Corbières** – Mairie - 10 avenue des Corbières – (11490)
 - Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
- **Sigean** – Mairie - 10 Place de la Libération – (11130)
 - Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur les registres d'enquête, ouverts à cet effet.

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www2-services-etat-aude.intranets.developpement-durable.ader.gouv.fr/les-autres-dossiers-r1687.html>
- gratuitement sur un poste informatique, en mairie de Villesèque des Corbières, siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture aux publics.

Les observations relatives au projet pourront être envoyées avant la clôture de l'enquête, soit :

- par courrier à la mairie de Villesèque des Corbières – Mairie - 75 Grand Rue – 11170 Villesèque des Corbieres – à l'attention de Monsieur Antoine ANDRE, commissaire enquêteur,
- adressées par voie électronique à l'adresse suivante : pref-dig-berre-rieu-villeseque@aude.gouv.fr

Les courriels seront mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www2-services-etat-aude.intranets.developpement-durable.ader.gouv.fr/les-autres-dossiers-r1687.html> dans les meilleurs délais possibles. Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à disposition au siège de l'enquête.

Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date d'ouverture et après la date de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures dans les lieux suivants :

- ➔ Mairie de Villesèque des Corbières
 - le lundi 16 juillet 2018 de 10 h 30 à 12 h 00 ;
- ➔ Mairie de Durban Corbières
 - le lundi 16 juillet 2018 de 14 h 00 à 17 h 00 ;

- ➔ Mairie de Portel des Corbières
 - le lundi 30 juillet 2018 de 10 h 00 à 12 h 00 ;
- ➔ Mairie de Sigean
 - le jeudi 23 août 2018 de 09 h 00 à 12 h 00 ;
- ➔ Mairie de Villesèque des Corbières
 - le jeudi 23 août 2018 de 13 h 00 à 16 h 00.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- en mairies de Durban Corbières, Portel des Corbières, Sigean, Villesèque des Corbières ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques et de l'appui territorial - Bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- et publiés sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www2-services-etat-aude.intranets.developpement-durable.adr.gouv.fr/les-autres-dossiers-r1687.html>.

La personne responsable du projet est Monsieur le Président du Syndicat du bassin de la Berre et du Rieu – 13 rue du Moulin à Vent – 11200 Thézan-les-Corbières ;

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

- Monsieur Thomas PASQUALI – Technicien de rivière du SMMAR
Courriel : thomas.pasquali@smmar.fr – Tél. : 04.68.65.69.26.- 06.43.80.93.42.